

**RESUME DES DECISIONS PRISES PENDANT LE CONSEIL DE L'AIDE
SOCIALE du jeudi 22 août 2019**

Présent : Guy Ernon, Hilde Broers, Bernard Liégeois, Nicolas Droeven, Michaël Henen,
Rik Tomsin Marie-Noëlle Kurvers, Anne-Sophie Roijen : Membres
Joris Gaens: Président
Maïke Stieners : Directeur général

Excusé : ---

SEANCE PUBLIQUE

1. Changement de budget nr 1 pour 2019

Un premier changement de budget pour l'année 2019 a été soumis au conseil. Outre le traitement du résultat des états financiers de 2018, celui-ci contient également quelques modifications apportées aux budgets de fonctionnement et d'investissement.

Accord à l'unanimité

Approbation du changement de budget nr 1 pour 2019

2. Reconnaissance des comptes annuels 2018

Le 14 juin 2019, le gouverneur a approuvé les états financiers 2018 du CPAS. Le Conseil est invité à prendre note de la décision d'approbation.

Approbation reconnaissance des comptes annuels 2018

3. Modification du règlement de service pour homme à tout faire

Quelques petites modifications sont proposées dans le règlement pour le fonctionnement du service de l'homme à tout faire

Accord à l'unanimité

Approbation des modifications du règlement du service pour l'homme à tout faire.

4. Approbation de l'accord de coopération de l'Agence d'intégration

Le conseil est invité à approuver l'accord de coopération avec l'Agence d'intégration.

5 voix pour; 4 voix contre

Approbation de l'accord de coopération

5. Communications

Communication du courrier adressé au Président et membres du Conseil de l'Aide Sociale.

Approbation des communications

SEANCE FERMEE

6. Prise de connaissance du Bureau Permanent

Le Conseil prend connaissance des décisions prises par les Bureaux Permanents du 25 juin, 9 et 23 juillet et 13 août 2019

Approbation prise de connaissance des Bureaux permanents.

POUR LE CPAS